
Fabienne Federini

Prolégomènes à une théorie des modes de formation des dispositions politiques

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.



Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le CLEO, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Fabienne Federini, « Prolégomènes à une théorie des modes de formation des dispositions politiques », *SociologieS* [En ligne], Théories et recherches, mis en ligne le 15 novembre 2007. URL : <http://sociologies.revues.org/index1113.html>

DOI : en cours d'attribution

Éditeur : Association internationale des sociologues de langue française (AISLF)

<http://sociologies.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne à l'adresse suivante : <http://sociologies.revues.org/index1113.html>

Document généré automatiquement le 02 octobre 2009.

Fabienne Federini

Prolégomènes à une théorie des modes de formation des dispositions politiques

« *La politique est difficile à penser parce qu'à la fois on la connaît et on ne la connaît pas. On en entend parler tous les jours aux informations, on baigne dans une espèce de familiarité avec la politique, ce qui est le principal obstacle à la connaissance du monde politique.* »

Pierre Bourdieu, Propos sur le champ politique.

- 1 Quand on lit attentivement Pierre Bourdieu, on s'aperçoit combien la question du politique traverse toute son oeuvre. Pourtant à y regarder de plus près, on constate un point aveugle dans ses analyses : le fait qu'il n'a jamais pris en compte la diversité des modes de formation des dispositions politiques, ainsi que les effets qu'elle pouvait induire sur les pratiques sociales des acteurs. Car, si ce sociologue n'a eu de cesse de montrer combien toute disposition est le produit de conditions historiques et sociales particulières et combien « ce produit de l'histoire qui doit être reproduit par l'éducation implique l'oubli de ces conditions historiques et sociales de production et de reproduction » (Bourdieu, 1971a, p. 1348), il ne s'est jamais réellement intéressé aux mécanismes de socialisation, permettant à certains acteurs de disposer de dispositions spécifiques et aux autres d'en être exclus, laissant ainsi à d'autres sociologues¹ le soin de montrer que rien en ce domaine n'est jamais aussi simple qu'il y paraît (Lahire, 1999, pp. 121-154).
- 2 Pourquoi postuler l'existence de dispositions spécifiques ? Parce que Pierre Bourdieu en a lui-même postulé la présence. En parlant d'opinion politique ou de jugement esthétique dès ses premiers écrits, il considère qu'il existe des dispositions particulières et ce, d'autant plus qu'à cette époque-là, soit au moment où il écrit *La distinction*, il oppose à ces schèmes spécifiques, en tant qu'« ensemble systématisé et rationalisé de normes explicites », un « système de schèmes implicites d'action et d'appréciation » (Bourdieu, 1971b, p. 310.) ; « ceux-là même qui structurent la perception ordinaire de l'existence ordinaire » et qu'il nomme l'*ethos* (Bourdieu, 1979, p. 45).
- 3 À travers la question des modes de formation des dispositions politiques, il s'agit en fait de se demander pourquoi, alors que l'éducation selon Pierre Bourdieu vise à imposer et à transmettre la légitimité des normes et des pratiques de l'ordre social établi en vue de le faire méconnaître comme tel et de le faire reconnaître comme « autorité nécessaire » (Bourdieu, 1971a, p. 1347) il existe néanmoins des individus qui tentent d'y résister, voire de le modifier² ? En cela, le politique n'est pas un thème comme les autres. Une révolution en esthétique ou en littérature affecte le champ concerné, elle relève du symbolique alors qu'une révolution politique est rarement le fait des professionnels de la politique – sauf lorsqu'il s'agit de ce que l'on nomme communément « une révolution de palais »³ –, mais le fait d'une ou de plusieurs catégories sociales⁴.
- 4 Bien sûr, on peut considérer que toute crise politique, débouchant ou non sur une révolution politique, est le résultat d'une inadéquation sociale entre les conditions de formation de l'habitus et la conjoncture. Mais ce schéma général d'explication ne permet pas de comprendre pourquoi des acteurs placés dans un même contexte, partageant parfois la même formation scolaire, voire la même expérience militante, adoptent des comportements différents lors d'une situation politique de crise. À titre d'exemple, citons la diversité des attitudes politiques adoptées à l'automne 1940 par ceux que les historiens ont appelés les « non-conformistes » des années 1930 (Touchard, 1960, pp. 90-120 ; Loubet del Bayle, 1969) et parmi eux, prenons l'exemple de quelques collaborateurs de la revue *Esprit* : certains ont apporté un soutien plus

ou moins durable au régime de Vichy en raison d'un intérêt social bien compris (Emmanuel Mounier) ; d'autres, sans doute faute de dispositions politiques appropriées, se sont retirés de la sphère publique sans pour autant entrer dans la résistance intellectuelle ou armée (Maurice Merleau-Ponty) et d'autres, enfin, tout en s'abstenant de publier, ont participé à la résistance armée (Jean Gosset) (Federini, 2006).

- 5 Bien sûr, ce n'est pas en quelques lignes que l'on peut répondre à la vaste question du changement social et ce, d'autant plus que nous n'abordons ici qu'un de ses aspects – les modes de formation des dispositions politiques – laissant de côté la variété des contextes de leur actualisation, de leur mise en œuvre ou en veille. Mais avant de s'intéresser plus précisément à la socialisation politique – ses différents temps et leurs effets sur les pratiques –, il convient, à partir de la lecture critique des textes de Pierre Bourdieu, de comprendre sa conception du politique, et notamment les conditions d'existence et de fonctionnement du champ politique. Ce préalable nous paraît en effet nécessaire à la compréhension de notre propos.

La conception du politique chez Pierre Bourdieu

- 6 Comme il l'a fait pour d'autres sphères sociales, Pierre Bourdieu a étudié l'activité politique à travers la notion de champ (Bourdieu, 1981a, pp. 3-24), « cette sorte de monde séparé, de monde à part, fermé sur lui-même, en grande partie » (Bourdieu, 2000, p. 35). Champ de/du pouvoir par excellence⁵, le champ politique recouvre tout ce qui a trait aux institutions et à ce qu'il appelle lui-même « un corps de professionnels de la représentation (à tous les sens du terme), producteurs culturels et idéologiques, hommes politiques, représentants syndicaux » (Bourdieu, 2000, p. 97), qui sont tous plus ou moins dotés d'une compétence politique spécifique.

« C'est d'abord, bien sûr, l'apprentissage nécessaire pour acquérir le corpus de savoirs spécifiques (théories, problématiques, concepts, traditions historiques, données économiques, etc.) produits et accumulés par le travail politique des professionnels du présent ou du passé ou des capacités plus générales telles que la maîtrise d'un certain langage et d'une certaine rhétorique politique, celle du tribun, indispensable dans les rapports avec les profanes, ou celle du débater, nécessaire dans les rapports entre professionnels. Mais c'est aussi et surtout cette sorte d'initiation, avec ses épreuves et ses rites de passage, qui tendent à inculquer la maîtrise pratique de la logique immanente du champ politique et à imposer une soumission de fait aux valeurs, aux hiérarchies et aux censures inhérentes à ce champ ou à la forme spécifique que ses contraintes et ses contrôles revêtent au sein de chaque parti » (Bourdieu, 1981, p. 5-6).

- 7 L'existence d'un champ politique a trois conséquences principales. Tout d'abord, il exerce « un effet de censure en limitant l'univers du discours, et, par là, l'univers de ce qui est pensable politiquement, à l'espace fini des discours susceptibles d'être produits ou reproduits dans les limites de la problématique politique comme espace des prises de position effectivement réalisés dans le champ, c'est-à-dire socio-logiquement possibles étant donné les lois régissant l'entrée dans le champ » (Bourdieu, 1981, p. 4). Ensuite, il définit des enjeux spécifiques par leur nature (ce sont des enjeux politiques) et par leur temporalité (tous les enjeux sont historiquement situés). L'existence d'enjeux politiques implique la présence d'intérêts fondamentaux, partagés par les professionnels de la politique qui doivent croire à la valeur effective de ce qu'ils font pour s'investir dans le jeu (*l'illusio*). Enfin, il concentre entre les mains d'une minorité (les professionnels de la politique) les moyens de production proprement politique des questions, des discours et des enjeux. En cela, on peut dire que le champ politique est un « lieu, inaccessible en fait aux profanes » (Bourdieu, 2001, p. 213).
- 8 Pourtant, les profanes, à savoir les électeurs, y tiennent un rôle. En effet, à échéances plus ou moins régulières, ces derniers sont appelés à arbitrer entre différentes « entreprises de conquête du pouvoir » (Gaxie, 1978), c'est-à-dire entre partis et/ou professionnels politiques. C'est pourquoi, les discours politiques servent à la fois des « fins ésotériques des luttes internes » et des « fins exotériques des luttes externes » (Bourdieu, 1981, p. 9). Par ailleurs,

l'intervention des profanes au sein du champ politique n'est pas seulement son alibi, elle est aussi une des conditions de son fonctionnement. D'une part, c'est le vote des électeurs qui donne aux professionnels leur légitimité politique. En effet, sans mandat politique, il n'y a pas de participation effective au jeu politique ⁶, qu'il soit local, régional, national ou européen. D'autre part, si on considère comme le fait Pierre Bourdieu qu'« une institution, une personne, un agent [existent] dans un champ quand ils y produisent des effets » (Bourdieu, 2000, p. 38), alors on est en mesure de dire que les profanes, bien que situés hors du champ politique, sont parties prenantes du jeu politique, notamment lors des mobilisations électorales ⁷ ou collectives ⁸.

9 D'ailleurs, chez Pierre Bourdieu, le spectre du politique dépasse le champ politique en ce qu'il ne recouvre pas uniquement les luttes qui se déroulent en son sein, mais englobe aussi tout ce qui se passe en dehors de lui. Selon cet auteur, le politique ne se réduit pas à la définition légitime du politique telle que la produit le champ politique à savoir que seules les questions posées par lui sont légitimes et qu'en conséquence, les questions politiques sont des questions techniques, des questions de spécialistes qu'il « appartient aux spécialistes de trancher au nom du savoir et non de l'intérêt de classe » (Bourdieu, 1981, p. 6). C'est pourquoi, il dénonce « cette fausse science » qu'est la science politique, parce qu'il considère que « loin de contribuer à la science objective de l'univers politique [elle] travaille à sa légitimation en reprenant à son compte le découpage de l'objet pré-construit et l'axiomatique implicite qui est au principe de ce découpage, c'est-à-dire la réduction du champ de la politique au champ de la production idéologique » (Bourdieu, 1977). Si Pierre Bourdieu refuse de définir ce qu'est le politique, c'est bien sûr parce qu'il refuse de s'inscrire dans les luttes internes au champ politique qui visent à produire une définition légitime du politique, mais surtout, parce qu'il entend inscrire sa conception du politique dans la lignée de sa théorie générale du dévoilement des mécanismes sociaux de domination qui assurent la persistance de l'ordre social établi.

10 Rappelons que si, selon le sociologue, « l'ordre social doit pour une part sa permanence au fait qu'il impose des schèmes de classement qui, étant ajoutés aux classements objectifs produisent une forme de reconnaissance de cet ordre » et si « la correspondance entre les divisions objectives et les schèmes classificatoires, entre les structures objectives et les structures mentales est au principe d'une sorte d'adhésion originnaire à l'ordre établi », alors « la politique commence, à proprement parler, avec la dénonciation de ce contrat tacite d'adhésion à l'ordre établi qui définit la *doxa* originnaire » (Bourdieu, 1981b, p. 66).

11 C'est pourquoi si l'on suit son raisonnement, tout (le social) est politique. Cette dilution du politique dans le social, ou cette politisation du social, n'est pas une « dissolution de l'objet politique ⁹ », mais une déconstruction ¹⁰ préalable de l'objet politique, tel que le construit le champ politique ; ce qui n'est pas tout à fait la même chose.

« Tous les mouvements de contestation de l'ordre symbolique sont importants en ce qu'ils mettent en question ce qui paraît aller de soi ; ce qui est hors de question, indiscuté. Ils chahutent les évidences. C'était le cas de mai 68. C'est le cas du mouvement féministe [...]. Si ces formes de contestation dérangent bien souvent les mouvements politiques ou syndicaux, c'est peut-être parce qu'elles vont contre les dispositions profondes et les intérêts spécifiques de hommes d'appareil » (Bourdieu, 1980, p. 12).

12 Autrement dit, à côté du champ politique, il y a le hors champ (Lahire, 1999) qui est susceptible à tout moment de faire irruption. En effet, toute mobilisation des profanes, par le processus de politisation des questions sociales qu'elle est susceptible de permettre, tend à s'imposer dans le champ politique lorsque, en raison de sa force, les professionnels sont amenés à la prendre en compte en se positionnant par rapport à elle, en apportant ou non des réponses aux questions qu'elle lui pose et lui impose. L'histoire contemporaine nous fournit quelques exemples : dissolution de l'Assemblée nationale en 1968, retraits des projets de lois incriminés (notamment projet de loi Devaquet en 1986, projet de loi sur les retraites en 1995, CPE en

2006) qui s'accompagnent souvent de la démission des ministres concernés, sans parler des émeutes de novembre 2005 qui ont elles aussi produit des effets dans le champ politique :

« [la] réinscription de la situation des quartiers sensibles dans les priorités de l'agenda politique, [les] interventions à répétition des plus hautes autorités de l'État (dont deux allocutions télévisées du président de la République), [la] mobilisation intensive des forces de police et [l']instauration de couvre-feu, etc. » (Mauger, 2006a, p. 210).

- 13 Ces différents exemples amènent à interroger le concept de champ politique. Car, si cette notion rend bien compte de l'existence d'un « monde séparé, de monde à part, [...] assez fermé sur lui-même et assez indépendant de ce qui se passe à l'extérieur » (Bourdieu, 2000, p. 35), elle ne nous semble pas tout à fait adaptée pour désigner tout ce qui se joue en dehors de lui. Ce qui est en jeu ici, c'est la question des frontières – elles-mêmes enjeu de lutte entre les professionnels et les profanes ¹¹ – du champ politique : où s'arrête-t-il exactement ?

« Je pense qu'il y a une certaine ambiguïté liée à ce problème des limites. Je n'ai fait qu'y toucher très superficiellement en disant que les agents sociaux que l'on a coutume de tenir exclus de la définition de l'univers politique me semblent en faire partie parce qu'ils y produisent des effets de toute première importance [...]. Cela donne sans doute une sorte de flou à la définition du champ mais ce flou est dans la réalité » (Bourdieu, 2000, p. 73).

- 14 Or ce « flou », ainsi que le jugement négatif porté par Pierre Bourdieu sur son autonomie ¹² – alors qu'il la revendique pour d'autres champs ¹³ –, ne montrent-ils pas combien la notion de champ peut difficilement saisir ce que recouvre le politique lorsque, bien sûr, on ne le réduit pas à sa seule dimension institutionnelle ?

- 15 Par ailleurs, malgré les clarifications apportées par le sociologue sur ce qu'il entend par « politique », l'ambivalence demeure. En effet, « Bourdieu est en permanence tenté de réduire la politique à la compétition des élites pour le pouvoir d'État et de dénier aux citoyens tout sens critique politique – sauf sous la forme de l'accès aux savoirs vulgarisés par les sociologues et autres scientifiques » (Sintomer, 2006, p. 216). De la même manière, énoncer qu'« aujourd'hui vous ne pouvez plus accéder à l'espace public que par la médiation du journalisme » (Bourdieu, 2000, p. 76) n'est-ce pas soi-même tomber dans l'illusion qu'une réalité politique n'existe qu'à la condition qu'elle soit rendue publique par les journalistes, dont l'action est critiquée par ailleurs ? En considérant que l'existence politique d'un mouvement social, voire sa qualification politique, passe par sa reconnaissance par le champ politique et par sa médiatisation ¹⁴, n'identifie-t-on pas un peu rapidement l'espace politique et le débat public à sa seule sphère institutionnelle ? Qu'en est-il alors de la critique institutionnelle du politique ? Plus généralement, cela signifie-t-il que tout acte de résistance, quelle que soit la forme qu'il revêt, doit nécessairement passer par le « logos », par le « discours », par la « représentation » pour avoir « accès à l'ordre de l'opinion proprement politique ¹⁵ » ?

- 16 Pour éviter toute confusion, ne faudrait-il pas distinguer la dimension politique que possède tout mouvement social à partir du moment où il conteste l'ordre social établi ¹⁶ et sa conversion politique, c'est-à-dire sa mise en conformité politique selon les formes exigées par le champ politique avec l'émergence d'une organisation clairement définie, de porte-paroles clairement identifiés et de revendications politiques clairement énoncées afin que « des amertumes, des plaintes, des récriminations, des protestations, des colères et des indignations, complexes et confuses souvent associées à des situations singulières, à des noms propres et des cas particuliers, puissent être converties en revendications présentables, c'est-à-dire à la fois intelligibles, décentes et crédibles, donc susceptibles d'être entendues et efficaces » (Mauger, 2006b, pp. 143-144) ?

- 17 Tout ceci montre que la « coupure entre professionnels et profanes » (Bourdieu, 2000, p. 34) n'est pas aussi nette et qu'il convient donc de prendre en compte à côté des professionnels de la politique – ceux dont Max Weber dit qu'ils vivent autant « de la politique » que « pour

la politique ¹⁷ » –, tout un ensemble de profanes qui détiennent un registre de pratiques politiques très diversifiées – des plus institutionnelles (inscriptions sur les listes électorales, vote, adhésion à un parti politique, militantisme politique plus ou moins régulier) à celles qui le sont moins (intérêt porté à la politique par la lecture des rubriques politiques et/ou économiques des journaux ainsi que le suivi des débats politiques, participation à des actions collectives de protestation, adhésion et militantisme au sein d'associations non explicitement partisans, etc.) – ; activités et actions que ces profanes exercent souvent hors même du champ politique et dont toutes ne produisent pas nécessairement des effets directs sur lui. Or, que traduisent ces différentes pratiques, sinon différents degrés de politisation ¹⁸ ?

Les opinions politiques et leurs modes de production

- 18 Depuis les études menées en sociologie politique, chacun sait bien qu'il n'existe pas de connaissance infuse de la politique, tout comme il n'existe pas de disposition politique « universelle d'application universelle », révélant une faculté de « *bien juger*, comme disait Descartes, c'est-à-dire de discerner le bien du mal, le vrai du faux par un sentiment intérieur, spontané et immédiat » (Bourdieu, 1979, p. 465). Toute réponse à une question politique ¹⁹, en tant qu'expression d'une opinion politique, n'est donc pas le produit d'un processus cognitif « pur », elle n'est en cela ni « le produit d'un acte de jugement, [ni] le produit d'un acte de jugement proprement politique » (Bourdieu, 1979, p. 490). Selon Pierre Bourdieu, toute réponse à une question politique relève de deux modes principaux de production. Le premier repose sur l'ethos de classe, « formule génératrice non constituée comme telle qui permet d'engendrer, sur tous les problèmes de l'existence ordinaire, des réponses objectivement cohérentes entre elles et compatibles avec les postulats pratiques d'un rapport pratique au monde » (Bourdieu, 1979) ; le second renvoie à « des principes proprement politiques de production du jugement politique » (Bourdieu, 1979, p. 492). Mais la question est plus complexe que cela.
- 19 En effet, pour répondre politiquement à une question politique, il faut d'abord se sentir capable socialement d'y répondre (capacité sociale de se sentir légitime à répondre à une question politique variant en fonction du sexe, du niveau d'instruction et de l'âge) : ceux qui se sentent le plus incapables subjectivement de répondre à une question politique sont ceux qui alimentent les non réponses dans les sondages d'opinion ; les abstentionnistes dans le cas du vote, ce sont ceux qui s'excluent subjectivement parce qu'ils ont intégré leur incompétence objective ; ensuite, il faut être en mesure de la percevoir et donc de la comprendre comme une question politique, et non la réinterpréter en fonction de principes moraux relevant de l'ethos de classe ; enfin, une fois qu'elle est pensée en fonction de principes politiques, il faut disposer d'une compétence politique (ou technique) ou d'une culture politique (Bourdieu, 1979, pp. 465-466), c'est-à-dire appliquer à cette question des catégories de perception proprement politiques, plus ou moins adéquates, plus ou moins raffinées, révélant une maîtrise plus ou moins fine des principes politiques structurant l'espace politique. La compétence politique, qui peut être définie comme « le degré auquel le code [politique] ²⁰, lui-même plus ou moins adéquat [à son époque], est maîtrisé » (Bourdieu, 1971a, p. 1370), couvre la connaissance phénoménologique du champ politique telle que la connaissance, la familiarité avec les acteurs et les enjeux politiques, l'accumulation de savoirs politiques (lecture des rubriques politiques et économiques des journaux politiques par exemple) ainsi que la capacité à opérer une construction politique de l'espace politique en maîtrisant les schèmes politiques de classification et d'évaluation ²¹.
- 20 Autre distinction opérée par Pierre Bourdieu, le fait que les « principes proprement politiques de production du jugement politique [sur lesquels est assise la compétence politique] sont portés au niveau explicite et constitués comme tels soit par une institution à laquelle on s'en remet de la production et de la gestion de ces principes soit par l'agent politique isolé qui,

propriétaire de ses propres instruments de production des questions et des réponses politiques peut apporter des réponses systématiques et systématiquement politiques » (Bourdieu, 1979, p. 492). Ainsi, soit l'agent social reprend à son compte personnel le discours des professionnels de la politique, montrant par là même sa dépossession politique puisque son discours politique est une sorte de « parti pris systématique » (p. 491) conforme à la ligne politique du parti ; soit il apporte, en tant que « propriétaire de ses propres instruments de production des questions et réponses politiques, des réponses systématiques et systématiquement politiques » (p. 492). À lire cette opposition entre celui (l'ouvrier syndiqué), qui s'en remet à son parti ou à son syndicat pour produire un discours politique conforme à la ligne politique de l'institution qui l'énonce et qu'il reprendra à son propre compte dans le mouvement de « remise de soi », fait à la fois de « délégation » et de *fides implicita*, et celui (l'intellectuel), qui est le « petit producteur indépendant » (p. 465) de son opinion politique, jaloux de son indépendance et de sa liberté de pensée, on pourrait penser que seul ce dernier est en mesure de produire une réponse politique à une question politique. En fait, il n'en est rien, car à tout moment, un agent social, aussi compétent soit-il (« producteur professionnel, intellectuel, sociologues, journaliste ou homme politique ») (p. 493), peut être renvoyé à son ethos de classe quand il faut suppléer aux insuffisances de « l'axiomatique politique »²² qui permet de produire une opinion proprement politique sur tous les problèmes, qu'ils soient ou non constitués politiquement » (p. 493).

21 Ainsi, face à une question politique, différents cas de figure sont susceptibles d'être distingués. Le premier a trait à la capacité sociale ; il n'y a à ce stade-là qu'une seule alternative : est-ce que l'acteur se sent, ou non, autorisé socialement à répondre à la question posée ? Une fois écartés les abstentionnistes (lors des votes) et les non-réponses (lors des sondages d'opinion), il reste tous ceux et toutes celles qui, se sentant socialement autorisés à émettre une opinion politique, produisent une réponse soit à partir de principes issus de leur ethos, soit à partir de la ligne politique de leur parti soit à partir de « principes proprement politiques de production du jugement politique » (p. 492). « Tout oppose la *cohérence intentionnelle* des pratiques et des discours engendrés à partir d'un principe explicite et explicitement *politique* » (l'axiomatique politique) et « la *systématicité objective* des pratiques produites à partir d'un principe implicite, donc en deçà du discours *politique*, c'est-à-dire à partir des schèmes de pensée et d'action objectivement systématiques, acquis par simple familiarisation, en dehors de toute inculcation explicite, et mis en œuvre sur le mode pré-réflexif » (l'ethos) (p. 491).

22 Toute la difficulté pour le chercheur est alors de repérer le mode de production à partir duquel est produite la réponse formulée par l'acteur lorsqu'il répond à une question politique. Lorsque l'on peut attribuer à certains membres d'un groupe social un type de mode de production particulier, cela est relativement simple. C'est l'exemple souvent cité des classes populaires :

« En politique, les classes populaires sont, dans leur masse, portés à un réalisme à courte vue qui leur fait dire que *ça ne changera rien à la vie de tous les jours – La politique, ça ne sert à rien – Moi, je ne fais pas de politique*. Sur ce thème on n'est pas en peine d'exemples. [...] Les membres des classes populaires ont une vision du monde qui ne doit généralement rien aux idéologies politiques [...]. Ils ont, bien sûr, leur petite opinion sur la religion ou la politique, mais ces opinions sont généralement empruntées à un corps d'idées toutes faites, de banalités transmises sans avoir été vérifiées, de généralisations hâtives, de préjugés et de demi-vérités élevés au rang de maximes par la stéréotypie de leur formulation [...]. *Parler, c'est tout ce qu'ils savent faire – Ils ont jamais fait leurs huit heures, eux – Tous les politicards, c'est des voleurs* » (Hoggart, 1970, pp. 149-150).

23 En revanche, lorsqu'il s'agit de membres de professions intellectuelles, artistiques ou libérales, l'exercice peut se révéler particulièrement périlleux, dans la mesure où en raison de leur appartenance sociale et de leur formation scolaire, ces derniers, même dépourvus de toute compétence politique, ont plus de probabilités de répondre à une question politique, même si leur réponse repose sur les schèmes implicites de l'ethos de classe. La difficulté est de ne pas prendre une réponse reposant sur des principes éthiques pour une réponse reposant sur des

principes proprement politiques. Cela suppose, qu'au-delà de la nécessaire prise en compte scientifique des « différences entre le vote communiste de l'artiste ou du professeur et celui de l'instituteur ou, *a fortiori*, de l'employé, de l'OS ou du mineur » (Bourdieu, 1979, p. 528) que la logique électorale n'enregistre pas, il convient d'être attentif au fait qu'au sein d'un même groupe social, une réponse, un vote ou une opinion politique qui, « bien qu'identiques si on les prend à leur valeur faciale, peuvent exprimer des dispositions très différentes, prédictives d'actions elles-mêmes très différentes, voire opposées » (p. 494).

24 Pour illustrer ces propos, nous nous réfèrerons à la diversité des attitudes adoptées à l'automne 1940 par les écrivains résistants. Certains ont été partisans de la publication légale, estimant que malgré tout des marges de manœuvre existaient pour s'exprimer, alors que les autres, certes une minorité²³, ont refusé de publier dans des conditions telles que cela représentait implicitement une acceptation de ce qui se passait dans le domaine politique. Ils se sont donc retirés du champ littéraire. Ainsi, bien qu'opposés à l'occupation allemande et au régime de Vichy, tous n'ont pas adopté une pratique identique : aux uns l'abstention/le silence (politique²⁴), aux autres la publication/la parole (littéraire). Sachant que l'on ne peut pas rapporter cette diversité de positions à la place qu'ils occupaient dans le champ littéraire²⁵, comment l'expliquer, sinon comme étant l'expression de dispositions différentes, elles-mêmes produits de modes de production différenciés ? Mais nous y reviendrons.

25 Toutefois, des questions demeurent en suspens : pourquoi tel agent social dispose-t-il de tel mode de production, plutôt que de tel autre ? Existe-t-il des modes de production hybrides ? À quel niveau se font les ajustements entre les différents modes de production ? Peut-on passer d'un mode de production à l'autre au cours de son cycle de vie et si oui, dans quelles conditions sociales et historiques s'opère ce passage ? Les travaux du sociologue sont muets sur ce point, mentionnant juste que la compétence politique varie « *grosso modo* comme le niveau d'instruction » (Bourdieu, 1980, p. 226). Admettre ce lien de causalité, c'est considérer que la capacité sociale induit la compétence politique ; l'acquisition d'une « culture politique spécifique, c'est-à-dire des principes de classement et d'analyse explicitement politiques » (Bourdieu, 1979, p. 478), en lieu et place de principes éthiques, dépendant ainsi « fondamentalement de la compétence sociale et du sentiment corrélatif d'être fondé et appelé à exercer cette capacité spécifique, donc à la détenir » (p. 479). Si l'on définit, et donc si l'on mesure, le degré auquel les agents sociaux sont susceptibles de produire une opinion politique par le niveau d'instruction, certifié notamment par le titre scolaire, alors la compétence technique devient un simple « droit statutaire » (p. 478).

« J'ai été frappé de me heurter au fait que les mêmes interlocuteurs qui, en situation de bavardage, faisaient des analyses politiques très compliquées des rapports entre la direction, les ouvriers et les syndicats et leurs sections locales, étaient complètement désarmés, n'avaient pratiquement plus rien à dire que des banalités dès que je leur posais des questions du type de celles que l'on pose dans les enquêtes d'opinion – et aussi dans les dissertations. C'est-à-dire des questions qui demandent qu'on adopte un style qui consiste à parler sur un mode tel que la question du vrai ou du faux ne se pose pas » (Bourdieu, 1980, p. 111).

26 Cet exemple montre bien qu'il peut exister une compétence politique distincte de la capacité sociale à se sentir légitime à parler politique. On ne saurait donc déduire la possession, ou non, d'une culture politique de la seule compétence sociale détenue, ou non, par les agents sociaux. En revanche ce qui est sûr, c'est que plus le niveau d'instruction augmente, plus il y a maîtrise pratique des techniques générales de verbalisation et de conceptualisation et donc plus il y a de chances pour qu'un jugement s'énonce selon les formes linguistiques dominantes²⁶, et moins il y a autocensure des agents sociaux²⁷. Le silence des classes populaires, quelle que soit la forme qu'il prenne, ne peut pas être systématiquement interprété comme étant le signe d'une absence de compétence technique à pouvoir tenir un discours politique.

- 27 Par ailleurs, si on considère que « la propension à prendre la parole, même de la manière la plus rudimentaire [...] est strictement proportionnée au sentiment d'avoir droit à la parole » (Bourdieu, 1979, p. 480), comment expliquer, sauf sur le mode du « miracle social » (Bourdieu, 1998, p. 102) ²⁸ l'existence de mouvements collectifs tels que celui des chômeurs ? Comment rendre compte de ces cas où les dominés ont élaboré un discours de contestation propre, « irréductible aux lignes défendues par les organisations syndicales » (Vigna, 2000, p. 343 et Vigna, à paraître) ? Comment expliquer les émeutes urbaines de novembre 2005 ?
- 28 Cet exemple renvoie aussi à la difficulté de Pierre Bourdieu à penser la socialisation en dehors du système scolaire. Car si l'école n'a pas un poids négligeable dans la production de l'opinion politique, c'est-à-dire dans son expression publique, parce qu'elle « procure les instruments de la maîtrise symbolique de la pratique, c'est-à-dire de la verbalisation et de la conceptualisation de l'*expérience politique* » (Bourdieu, 1979, p. 491), nous pensons qu'elle n'est pas l'unique institution à prendre en compte dans le processus de formation des dispositions politiques des acteurs. C'est un point que nous allons aborder maintenant.

Les registres de politisation et les différents temps de la socialisation politique

- 29 Vouloir rendre compte des différents registres de politisation, au principe desquels on considère qu'il existe des dispositions politiques plus ou moins fortes, plus ou moins durables, suppose bien sûr d'en reconstituer la genèse, c'est-à-dire les conditions et les modalités spécifiques de leur formation (Lahire, 1999, pp. 126-130).
- « Il va de soi [...] que l'éducation politique ne se réduit pas, comme le veulent presque toujours ceux qui s'intéressent à cet objet, à la transmission consciente des représentations les plus directement liées à la sphère du politique au sens ordinaire du terme : il serait au moins aussi absurde de réduire les conditions de la production des dispositions qui sont au principe des jugements et des pratiques politiques à la socialisation proprement politique – ou pire, à son aspect institutionnalisé, l'instruction civique – que de réduire les conditions sociales de production du goût [...] à la formation proprement artistique » (Bourdieu, 1979, note 59, p. 534).
- 30 Certes, la socialisation politique au sein de la famille ne peut pas se réduire à une simple « transmission consciente des représentations les plus directement liées à la sphère du politique au sens ordinaire du terme ».
- 31 Cependant, même si le politique ne se réduit pas au seul champ politique, puisqu'il est aussi contestation de l'ordre social établi, il suppose néanmoins la maîtrise plus ou moins fine des principes politiques structurant l'espace politique. Et comme il n'y a pas de connaissance infuse de ces principes, il nous paraît pertinent de postuler l'existence d'une socialisation spécifique, effectuée sur le mode de « l'éducation diffuse ou méthodique » (Bourdieu, 1971a, p. 1369), sans pour autant considérer que cette socialisation soit explicitement et délibérément politique. À l'instar de toute socialisation, la socialisation politique est un processus majeur de la transmission intergénérationnelle et la famille en est le lieu par excellence et ce, d'autant plus que la politique constitue l'un des domaines, avec la religion, qu'elle arrive le mieux à transmettre ²⁹. Toutefois la socialisation politique n'est pas simple à aborder, car, au-delà de déterminer quels indicateurs retenir pour saisir ce qui se transmet au sein de la famille, elle suppose de (dé)montrer les conditions sociales et historiques ³⁰ dans lesquelles s'effectue le travail effectif de transmission des parents (Lahire, 1995, p. 274), sans pour autant considérer l'enfant comme un destinataire passif ³¹.
- 32 L'apprentissage politique passe au sein de la famille par l'expérience de ce qui est permis et de ce qui est interdit, de ce qui est objet de désir et de ce qui est objet de craintes, par la transmission d'une mémoire politique (les valeurs, l'admiration portée à certains hommes politiques, la relation d'événements locaux ou nationaux marquants) et par les usages

familiaux (le bureau de vote, la lecture quotidienne d'un journal politique, les réunions syndicales, les meetings, les manifestations, etc.). De la même manière que la fréquentation des œuvres d'art par la visite de musées, en tant qu'« espace clos et séparé [opérant] une coupure entre le monde sacré de l'art et le monde profane du non-art », constitue une disposition à la pratique, pourquoi ne pas considérer que la fréquentation des isoloirs, en tant qu'« espace clos et séparé » opérant une coupure entre le monde des électeurs (les adultes) et le monde des non-électeurs (les enfants) ne constitue-t-il pas lui aussi une disposition à la pratique ?

« Les enfants des familles cultivées qui suivent leurs parents dans leurs visites des musées ou des expositions empruntent en quelque sorte leur disposition à la pratique, le temps d'acquérir à leur tour la disposition de pratiquer qui naîtra d'une pratique arbitraire et d'abord arbitrairement imposée. Il suffit de remplacer musée par église pour voir qu'on a ici la loi de la transmission traditionnelle des dispositions ou, si l'on veut, de la reproduction des habitudes » (Bourdieu, 1971a, p. 387).

« [Mon père] m'avait fait écouter le canon des derniers affrontements de la guerre d'Espagne et je l'ai vu souvent parler, dans un mélange indéci de béarnais, d'espagnol et de français avec les frente popular, comme on les appelait, qui, vaincus, avaient dû passer la frontière. Il votait très à gauche, était inscrit au syndicat, ce qui posait quelques problèmes, dans ce monde rural assez conservateur, à l'occasion des grèves notamment, et il avait quelques grandes admirations politiques, Robespierre, Jaurès, Léon Blum, Édouard Herriot, incarnations de l'idéal scolaire et républicain, qu'il voulait me faire partager. » (Bourdieu, 2004, pp. 111-112).

33 Les différents apprentissages et habitudes politiques, transmis par les parents à leurs enfants, se font donc plus par imprégnation que par inculcation d'un contenu expressément politique, sauf lorsqu'ils donnent une explication argumentée politiquement de certaines de leurs attitudes ou de leurs opinions politiques. En règle générale, l'enfant déchiffre les préférences politiques ou idéologiques de ses parents à partir de leurs réactions à l'égard de certains événements nationaux ou lors des discussions familiales³². En cela, la famille constitue un des tout premiers lieux où l'enfant est susceptible d'acquérir la « maîtrise pratique » (Bourdieu, 1997a, p. 1368) du code politique nécessaire à la perception et à la compréhension proprement politiques, et non éthiques, morales ou « non spécifiques » (*Ibidem*, p. 1367), du champ politique. Plus généralement ne peut-on pas supposer qu'au sein des familles ouvrières où la critique des rapports sociaux comme rapports de domination est prégnante, l'enfant intègre plus durablement et plus fortement³³ tout un ensemble de schèmes politiques d'appréciation susceptibles de structurer, en la politisant, sa perception du monde social ?

34 S'il nous semble important d'insister sur la socialisation familiale dans le processus de formation des dispositions politiques, et donc dans celui des modes de production de l'opinion politique, c'est parce que, comme nous l'avons vu précédemment, à origine sociale équivalente, voire à formation scolaire équivalente, les agents sociaux ne sont pas tous pourvus de compétence politique, même si – et cela concerne plus particulièrement les membres des professions artistiques, intellectuelles et libérales –, ils se sentent socialement autorisés, en raison de leur formation scolaire et/ou de leur position sociale notamment, à s'intéresser à la politique et/ou à répondre à des questions politiques. Et même lorsqu'ils en sont pourvus, cette compétence politique n'est pas identique en raison des conditions sociales et historiques dans lesquelles elle s'est formée.

35 Acquérir une culture politique précocement au sein de sa famille, ce n'est pas la même chose que l'acquérir plus tardivement à la suite d'un déclassement social (Peugny, 2004, pp. 443-478), d'une rupture professionnelle ou lors d'une crise politique, une guerre d'indépendance par exemple : « la guerre et les souffrances qu'elle a infligées constituent-elles, par elles seules, une éducation politique ? À travers ses épreuves, le peuple algérien a pris conscience de sa vérité. Mais il faut se garder d'ignorer que la conscience politique affective est en avance sur la conscience rationnelle » (Bourdieu, 1962, pp. 7-8). D'où la nécessité qu'il y a à distinguer les différents temps de la socialisation politique.

Les effets des différents temps de la socialisation politique sur les pratiques politiques

- 36 Faute d'études précises dans le domaine politique³⁴, nous emprunterons à Bernard Lahire quelques exemples, même s'ils concernent le domaine culturel (Lahire, 2004). Il montre ainsi que, lorsque des agents sociaux n'ont pas reçu une socialisation familiale proprement esthétique, ils ne peuvent pas parvenir à surmonter leur incomplétude culturelle originale et ce, même s'ils sont dotés d'un capital scolaire. Pour illustrer son propos, il prend l'exemple de deux enseignantes agrégées de lettres d'origine sociale différente qui, bien que n'ayant pas « bénéficié d'une éducation culturelle familiale très légitime ont appris à distinguer le légitime de l'illégitime essentiellement dans le cadre scolaire et encore, dans le domaine spécifiquement littéraire ». Ainsi, « la force du sens de la légitimité culturelle, maximale dans leur domaine (littéraire) de compétences, s'étiole visiblement dans d'autres domaines par manque de compétences et de dispositions spécifiques » (*Ibidem*, p. 148). Ne peut-on pas supposer qu'il en est de même dans le domaine politique ?
- 37 On peut également s'interroger sur les effets que les différents temps de la socialisation induisent sur la manière dont les individus perçoivent la conjoncture politique. À l'instar de la perception esthétique de l'œuvre d'art, la perception politique se distingue de la perception naïve, c'est-à-dire non spécifique de l'événement politique, « non par la logique de son fonctionnement mais par le type de traits qu'elle retient comme pertinents en fonction d'un principe de sélection qui n'est autre chose que la disposition proprement [politique] » (Bourdieu, 1971a, p. 1367). Il semble ainsi que la lisibilité d'une conjoncture politique est fonction de « l'écart entre le code qu'exige objectivement [la situation considérée] et le code [politique] disponible : pour un individu particulier, [ici, un écrivain ou un intellectuel], de l'écart entre le code qu'exige [l'événement politique] et la compétence individuelle définie par le degré auquel le code [politique], lui-même plus ou moins adéquat, est maîtrisé » (*Ibidem*, p. 1370). Dès lors, il peut se trouver que « faute de disposer des instruments indispensables pour discerner les traits [politiquement] pertinents qu'un [événement politique] partage avec la classe des [événements] de même style et avec [ceux-là] seulement » (*Ibidem*, p. 1371), des agents sociaux (par exemple, des intellectuels), ayant une formation scolaire analogue, inscrits dans le même champ professionnel et placés dans un contexte politique identique, ne le déchiffrent pas tous de la même manière parce que leurs dispositions politiques – lorsqu'elles existent – n'ont été produites ni au même moment ni de la même façon. Certains appliquent un code inadéquat avec la conjoncture parce qu'il est historiquement dépassé ; d'autres lui appliquent un code fonctionnaliste, interprétant l'événement à l'aune de leur ethos de classe ; d'autres enfin lui appliquent un code politique, plus ou moins bien maîtrisé.
- 38 À cette diversité de perception de la conjoncture politique correspond nécessairement une pluralité de pratiques. C'est l'exemple, déjà cité, des écrivains résistants. C'est aussi ce qu'il ressort de l'enquête menée par Christian de Montlibert auprès des ouvriers sidérurgiques lorrains menacés par le chômage. Il montre notamment combien au sein de ce groupe social le registre d'actions collectives des uns et des autres n'est pas le même. C'est ainsi que les ouvriers scolairement qualifiés, syndiqués et politisés, issus de familles d'ouvriers qualifiés elles-mêmes militantes, tendent à s'opposer non seulement aux pratiques de retrait ou d'inhibition des ouvriers les plus dominés (les ouvriers spécialisés souvent immigrés, plus âgés et peu diplômés) mais aussi aux tentatives de débordement menés par une partie des ouvriers qui, soit par leur capital culturel, soit par leur trajectoire sociale, soit par leur appartenance religieuse, sont enclins à choisir des moyens de protestation moins institutionnalisés, moins organisés. Aux premiers, véritables « héritiers » de la tradition historique du syndicalisme (il y a des règles, des formes et des moyens qu'il convient de respecter pour se faire respecter) s'opposent les seconds qui, novices dans leur engagement, apparaissent comme des

« hérétiques » et qui, parce qu'ils n'ont pas d'éducation (politique), n'ont aucune idée de ce qui se fait et de ce qui ne se fait pas (Montlibert, 1989).

39 Ainsi, en partant du postulat selon lequel « les dispositions ne sont [...] pas toutes équivalentes du point de vue de la précocité, de la durée, de la systématisme et de l'intensité de leur incorporation » (Lahire, 2004, p. 20), il nous semble que deux pistes principales pour des recherches à venir pourraient se révéler intéressantes à explorer. La première tendrait à montrer à quelles conditions, et dans quelles limites, « une activité critique, [...] potentiellement partagée par les citoyens et les intellectuels » (Sintomer, 2006, p. 222) est envisageable ; ce qui contribuerait à éviter le double écueil d'une vision élitiste du rôle des intellectuels³⁵ et d'une scientisation de la politique. La seconde piste consisterait à se demander s'il est possible de rattraper au cours de son cycle de vie l'absence totale, ou les lacunes, d'une socialisation politique au sein de la famille, et notamment si l'école, en raison de l'élévation du niveau d'instruction, est susceptible de pallier tout ou partie de ces carences et si oui, comment.

Bibliographie

- Bon F. & Y. Schemeil (1980), « La rationalisation de l'inconduite : comprendre le statut du politique chez Pierre Bourdieu », *Revue française de science politique*, volume 30, n°6
- Bourdieu P. (1962), « De la guerre révolutionnaire à la révolution », dans Perroux F. (dir.), *L'Algérie de demain*, Paris, Presses universitaires de France
- Bourdieu P. (1971a), « Disposition esthétique et compétence artistique », *Les temps modernes*, 295
- Bourdieu P. (1971b), « Genèse et structure du champ religieux », *Revue française de sociologie*, XII, 3
- Bourdieu P. (1977), « Questions politiques », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°16
- Bourdieu P. (1979), *La Distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Éditions de Minuit, collection « Le sens commun »
- Bourdieu P. (1980), *Questions de sociologie*, Paris, Éditions de Minuit
- Bourdieu P. (1981a), « La représentation politique : éléments pour une théorie du champ politique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°36-37
- Bourdieu P. (1981b), « Décrire et prescrire. Note sur les conditions de possibilité et les limites de l'efficacité politique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°38
- Bourdieu P. (1989), Intérêt et désintéressement, Cours du Collège de France, *Cahiers de recherche du GRS*, n°7, septembre
- Bourdieu P. (1993), *La Misère du monde*, Paris, Éditions du Seuil
- Bourdieu P. (1997), *Méditations pascaliennes, éléments pour une philosophie négative*, Paris, Éditions du Seuil, collection « Liber »
- Bourdieu P. (1998), « Le mouvement des chômeurs, un miracle social », *Contre-feux*, Paris, Éditions Liber-Raisons d'agir
- Bourdieu P. (2000), *Propos sur le champ politique*, Lyon, Presses universitaires de Lyon
- Bourdieu P. (2001), « La représentation politique : éléments pour une théorie du champ politique », version modifiée, dans Bourdieu P., *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Éditions du Seuil, Collection « Points »
- Bourdieu P. (2004), *Esquisse pour une auto-analyse*, Paris, Éditions Raisons d'agir, collection « Cours et travaux »
- Bourdieu P., Chamboredon J.-C. & J.-C. Passeron (1983), *Le métier de sociologue*, Paris/La Haye, Éditions Mouton
- Burstin H. (2005), *Une Révolution à l'œuvre : le faubourg Saint-Marcel (1789-1794)*, Paris, Éditions Champ Vallon, collection « Époques »
- Castel R. (2006), « La discrimination négative, le déficit de citoyenneté des jeunes en banlieue », *Annales HSS*, 4

- Chamson A. (1944), *Écrit en 1940*, Paris, Éditions Gallimard
- Char R. (1955), *Recherche de la base et du sommet*, suivi de *Pauvreté et privilège*, Paris, Éditions Gallimard, collection « Espoir »
- Federini F. (2006), *Écrire ou combattre : des intellectuels prennent les armes*, Paris, Éditions La Découverte, collection « Textes à l'appui/laboratoire des sciences sociales »
- Gaxie D. (1978), *Le Cens caché, inégalités culturelles et ségrégation politique*, Paris, Éditions du Seuil, collection « Sociologie politique »
- Guehenno J. (1973), *Journal des années noires*, Paris, Éditions Gallimard, collection « Folio »
- Halbwachs M. (1997), *La Mémoire collective*, Paris, Éditions Albin Michel, collection « Bibliothèque de l'évolution de l'humanité »
- Hoggart R. (1970), *La Culture du pauvre, étude sur le style de vie des classes populaires en Angleterre*, Paris, Éditions de Minuit, collection « Le sens commun »
- Lahire B. (1995), *Tableaux de famille, heurts et malheurs scolaires en milieux populaires*, Paris, Éditions Gallimard/Seuil, collection « Hautes études »
- Lahire B. (1996), « La variation des contextes en sciences sociales. Remarques épistémologiques », *Annales, histoire, sciences sociales*, 2
- Lahire B. (1998), *L'Homme pluriel. Les Ressorts de l'action*, Paris, Éditions Nathan, collection « Essais et recherches »
- Lahire B. (1999), « De la théorie de l'habitus à une sociologie psychologique », et « Champ, hors-champ, contre-champ », dans Lahire B. (dir.), *Le Travail sociologique de Pierre Bourdieu, dettes et critiques*, Paris, Éditions La Découverte, Collection « Textes à l'appui »
- Lahire B. (2002), *Portraits sociologiques. Dispositions et variations individuelles*, Paris, Éditions Nathan
- Lahire B. (2004), *La Culture des individus. Dissonances culturelles et distinction de soi*, Paris, Éditions La Découverte, collection « Textes à l'appui/laboratoire des sciences sociales »
- Loubet del Bayle J.-L. (1969), *Les Non-conformistes des années 30. Une Tentative de renouvellement de la pensée politique française*, Paris, Éditions du Seuil
- Mauger G. (2006), *Les Bandes, le milieu et la bohème populaire, études de sociologie de la déviance des jeunes des classes populaires (1975-2005)*, Paris, Éditions Belin, collection « Sociologiquement »
- Mauger G. (2006b), *L'Émeute de novembre 2005, une révolte protopolitique*, Éditions du croquant, collection « Savoir/agir », Bellecombe-en-Bauges
- Millet M. & D. thin (2005), *Ruptures scolaires, l'école à l'épreuve de la question sociale*, Paris, Presses universitaires de France, collection « Le lien social »
- Nordmann C. (2006), *Bourdieu/Rancière, la politique entre sociologie et philosophie*, Paris, Éditions Amsterdam
- Percheron A. (1993), *La Socialisation politique*, Paris, Éditions Armand Colin
- Peugny C. (2004), « La mobilité sociale descendante et ses conséquences politiques : recomposition de l'univers des valeurs et préférence partisane », *Revue française de sociologie*, 4, volume 47
- Roché S. (2006) *Le Frisson de l'émeute*, Paris, Éditions du Seuil
- Sapiro G. (1999), *La Guerre des écrivains, 1940-1953*, Paris, Éditions Fayard
- Sintomer Y. (2006), « La critique intellectuelle entre corporatisme de l'universel et espace public », dans Müller H.-P. & Y. Sintomer (dir), *Pierre Bourdieu, théorie et pratique, perspectives franco-allemandes*, Paris, Éditions La Découverte, collection « Recherches »
- Touchard J. (1960), « L'esprit des années 1930 : une tentative de renouvellement de la pensée politique française », dans *Tendances politiques dans la vie française depuis 1789*, Paris, Éditions Hachette
- Vigna X. (2000), « La figure ouvrière à Flins (1968-1973) », dans Zancarini-fournel M. (dir.), *Les Années 68, le temps de la contestation*, Paris, Éditions Complexe-CNRS
- Vigna X. (à paraître), *L'Indignation ouvrière dans les années 1968, essai d'histoire politique des usines*, Rennes, Presses universitaires de Rennes

Weber M. (1959), *Le Savant et le politique*, Paris, Éditions Plon, collection « 10/18 »

Notes

1 Sur ce point, voir Lahire, 1995, 1998, 2002 et 2004.

2 Cette interrogation est aussi au cœur de l'intervention d'Yves Sintomer et de l'ouvrage de Charlotte Nordmann (Sintomer, 2006, pp. 207-222 ; Nordmann, 2006).

3 Comme révolution de palais, on peut citer les exemples historiques suivants : coup d'État de Brumaire an VIII, coup d'État du 2 décembre 1851, sabotage de la République et avènement de l'État français le 10 juillet 1940.

4 L'exemple le plus typique est celui de la Révolution française. « Le renversement de l'absolutisme a [...] coïncidé, même au niveau municipal, avec la volonté renforcée du tiers état de faire son entrée sur la scène politique. Il ne s'agissait plus d'un simple calcul visant à une ascension sociale calquée sur le modèle nobiliaire, comme à l'époque de la vénalité des offices, mais bien de concrétiser le droit à influencer directement le destin du corps social. Ainsi, de nouvelles élites montantes saisirent-elles les rênes de la vie politique, tentant, de manière expérimentale, de la défaire de ses vieux schémas et de l'adapter à leurs aspirations au gouvernement. » (Burstin, 2005, p. 95).

5 La lutte entre professionnels au sein du champ vise à conquérir les postes de certaines institutions (présidence de la République, ministères, Parlement, conseils régionaux, conseils généraux, mairies, etc.) et à exercer le pouvoir politique.

6 Bien sûr, il existe des cas, certes minoritaires – les conseillers des cabinets ministériels ou bien certains premiers ministres tels Georges Pompidou, Raymond Barre ou Dominique de Villepin –, qui appartiennent au champ politique avant même d'être élus.

7 On pense notamment au premier tour de l'élection présidentielle du 21 avril 2002 avec l'élimination de Lionel Jospin du second tour. On renvoie aussi au résultat du référendum organisé le 29 mai 2005 sur la Constitution européenne : une divergence importante existant entre les élus politiques majoritairement favorables au « oui » et la majorité des électeurs (54,87%) qui s'est prononcée en faveur du « non ».

8 À titre d'exemples : mai 1968, le mouvement des lycéens et des étudiants de 1986, celui de décembre 1995 sans parler de celui, plus récent, des assistantes sociales, des médecins, des administratifs et des enseignants de l'Éducation nationale, celui des chercheurs « Sauvons la recherche » du printemps 2003, les émeutes de novembre 2005 ou bien encore le mouvement étudiant contestant le CPE en 2006.

9 « Tout est donc politique au point que le sociologue de la construction de l'objet, en général, devient ici le sociologue de la dissolution de l'objet politique particulier » (Bon, 1980, p. 1216).

10 Entendue dans le sens sociologique du terme, la déconstruction consiste à rompre avec « l'illusion du savoir immédiat » (Bourdieu, Chamboredon & Passeron, 1983, p. 27).

11 « Il y a une lutte pour élargir la définition [du champ politique] qui est tout de suite condamnée comme populiste. Cette insulte est très chargée de sens. C'est un euphémisme pour dire raciste. Or ces luttes s'inspirent d'une révolte contre la fermeture du champ politique, contre sa définition stricte, et militent pour l'élargissement du champ politique » (Bourdieu, 2000, pp. 73-74).

12 Outre les citations reprises dans cet article, signalons ceci : « Le monde politique s'est fermé peu à peu sur soi, sur ses rivalités internes, ses problèmes et ses enjeux propres. » (Bourdieu, 1993, p. 941). Ou encore, cela : « L'apolitisme primaire qui actuellement est de plus en plus fort dans la conscience politique française parce que le champ politique tend de plus en plus à se fermer sur lui-même et à fonctionner comme un champ autonome, indépendant de la clientèle (c'est-à-dire, au fond, comme un champ artistique), repose sur une sorte de conscience confuse de cette complicité profonde entre adversaires insérés dans le même champ [...]. C'est une sorte de complicité qui se voit en particulier dans les moments de crise, c'est-à-dire quand l'existence même du champ est mise en question. » (Bourdieu, 1989).

13 « Pierre Bourdieu pourrait se contenter, en simple analyste, de mener l'étude de la genèse et de l'évolution des champs, et de faire le froid constat du degré d'autonomie atteint par chacun d'eux [...]. Mais le sociologue, assumant explicitement une position normative [...] affecte à l'autonomie des champs de production culturelle un signe positif. Parlant d'une *conquête* de l'autonomie, s'inquiétant des *menaces* qui pèsent sur celle-ci, Pierre Bourdieu énonce clairement la valeur positive qu'il attribue à cette dernière. Mais, parallèlement, l'autonomie de certains autres champs (et tout particulièrement du champ politique) est sévèrement critiquée et l'on peut donc s'interroger sur les raisons de la variation du jugement (très positif ou très négatif) sur l'autonomie, selon que l'on a affaire à la culture (au sens large du terme) ou à la politique. »

14 Le développement d'Internet n'est-il pas susceptible, à terme, de remettre en cause le monopole des médias sur l'information ?

15 « [la connaissance que procure l'incorporation de la nécessité du monde social, sous la forme notamment du sens des limites] n'exclut pas - comment peut-on croire le contraire ? - des formes de résistance, soit passive, soit intérieure, soit active, et parfois collective - avec notamment toutes stratégies visant à échapper aux formes les plus rebutantes du travail et de l'exploitation (freinage, coulage, sabotage). Mais elle reste exposée au détournement symbolique, contrainte qu'elle est de s'en remettre à des porte parole, responsables exclusifs de cette sorte de saut ontologique que suppose le passage de la praxis au logos, du sens pratique au discours, de la vision pratique à la représentation, c'est-à-dire l'accès à l'ordre de l'opinion proprement politique. » (Bourdieu, 1997, p. 221).

16 Une majorité de sociologues reconnaît aux émeutes de novembre 2005 une signification politique ; seul Sébastien Roché, politologue, refuse de leur accorder cette dimension (Roché, 2006). Robert Castel écrit ainsi : « si, dans leur forme, les émeutes semblent en deçà du politique, elles ne portent pas moins une signification clairement politique en imposant dans l'espace public un problème crucial. De ce point de vue, des actions apparemment insensées – brûler des voitures – peuvent délivrer un message politique qui peut être lu comme un appel désespéré à l'attention. » (Castel, 2006, p. 800). Quant à Gérard Mauger, il estime que ces émeutes relèvent du protopolitique parce qu'elles appartiennent à « un répertoire collectif ancien, *protopolitique*, c'est-à-dire antérieur à toute entreprise *moderne* de mise en forme politique » (Mauger, 2006b, pp. 148-149).

17 « Il y a deux façons de faire de la politique. Ou bien on vit pour la politique, ou bien de la politique. Cette opposition n'a absolument rien d'exclusif. Bien plutôt on fait en règle générale les deux à la fois, idéellement certes, mais aussi la plupart du temps matériellement » (Weber, 1959, p. 111).

18 La politisation est définie comme « l'attention accordée au déroulement de la compétition politique » (Gaxie, 1978, p. 46).

19 La question politique recouvre non seulement les questions telles qu'elles sont explicitement posées lors d'un sondage politique ou d'un vote (référendum et autres élections européennes, présidentielles, législatives, etc.) mais aussi toutes les questions implicitement posées lorsqu'elles découlent de situations politiques comme cela fut le cas en 1940 avec l'occupation allemande et le régime de Vichy où tout choix même non explicite, comme le refus de publier pour les écrivains, avait une dimension politique.

20 Nous avons modifié la citation de Pierre Bourdieu, remplaçant le code artistique par le code politique.

21 Selon la définition qu'en donne Daniel Gaxie (Gaxie, 1978).

22 Selon Pierre Bourdieu, l'axiomatique politique est un « système de principes explicites et spécifiquement politiques, justiciables du contrôle logique et de l'appréhension réflexive » (Bourdieu, 1977, p. 71).

23 Citons notamment Jean Cassou, Blaise Cendrars, André Chamson, René Char, Jean Guéhenno, André Malraux, Pierre Reverdy et Roger Martin du Gard.

24 À propos de ce silence, Gisèle Sapiro écrit : « délicate, cette posture l'était pour au moins deux raisons. Le sens d'une telle prise de position individuelle, quand elle ne passait pas inaperçue, ne risquait-il pas de paraître ambigu ? » (Sapiro, 1999, p. 61). Or ce silence

constitue en soi une prise de position politique. D'une part, les collaborateurs prennent à partie les abstentionnistes pour qu'ils sortent de leur silence : « 24 janvier 1941. Drieu réunit ses derniers articles et me les envoie avec cette dédicace : *À J.G. qui me donnera un jour un article sur Voltaire*. Nous n'avons pas les moyens de dire à ces messieurs ce que nous pensons de leur activité. Du moins pourraient-ils nous laisser en paix. Le comble est qu'ils essaient de faire passer notre silence et le parti que nous avons pris de ne rien publier pour une lâcheté. » (Guehenno, 1973, pp. 97-98). D'autre part, ces auteurs donnent à leur retrait du champ littéraire un sens politique très explicite même s'il n'est pas public. D'ailleurs, leur engagement politique d'avant guerre est suffisamment connu pour que leur silence ne passe pas « inaperçu » et ne soit pas « ambigu ». Cf. notamment Guehenno, 1973 ; Chamson, 1944 ; Char, 1955.

25 Si la position occupée dans le champ littéraire rend bien compte du sens (résistant/collaborateur/pétainiste) des prises de position politiques des uns et des autres de 1940 à 1944, elle n'explique pas l'attitude des abstentionnistes. Sur ce point, cf. Federini, 2006, pp. 191-216.

26 De la même manière, les collégiens des milieux populaires ont des pratiques langagières dont les formes sont éloignées du langage du système scolaire, tant de celui que l'école enseigne que de celui qu'elle attend des élèves. « Au-delà des enjeux pédagogiques concernant l'acquisition de la maîtrise du français standard comme compétence, la question du langage porte en filigrane celle des manières de parler qui sont acceptables dans l'espace scolaire, et plus largement celle des manières de parler convenables et *normales* pour un adolescent qui, pour une partie des enseignants, se pose dans l'expression de l'*acceptabilité morale* des collégiens. Ainsi, les entretiens avec deux enseignants d'un des collégiens regorgent, pour les déplorer, de références à ses grossièretés, son vocabulaire argotique, ses insultes. » (Millet & Thin, 2005, p. 137).

27 L'autocensure qui s'exerce dans une situation où les agents sociaux ne détiennent pas le même capital culturel et linguistique porte non seulement sur ce qui peut/doit être dit mais aussi sur la manière de le dire (Bourdieu, 2001, pp. 99-131).

28 Autre exemple : « cette force, il est déjà un peu miraculeux qu'elle ait pu accéder à l'existence dans le monde médiatico-politique, y être perçue, y faire l'objet de discussions. Parce que le propre des victimes de l'oppression économique est d'être sans voix, à tous les sens du terme. » (Bourdieu, 2000, pp. 70-71).

29 Cf. les ouvrages d'Annick Percheron, et notamment Percheron, 1993.

30 Concernant les conditions historiques de la formation des dispositions politiques, nous pouvons reprendre ce qu'écrivait Maurice Halbwachs à propos des années ayant suivi la défaite française en 1870-1871 : « il y avait certainement en France durant [cette période] une atmosphère psychologique et sociale unique, et qu'on ne retrouverait à aucune autre époque. Mes parents étaient des Français de cette époque, c'est alors qu'ils ont pris certaines habitudes et revêtu certains traits qui n'ont pas cessé de faire partie de leur personnalité, et qui durent s'imposer de bonne heure à mon attention. » (Halbwachs, 1997, p. 104).

31 En effet, tout destinataire d'un message, de quelque nature qu'il soit et de quelque manière qu'il le soit (directement ou non), contribue toujours à construire ce qui est censé lui être transmis. C'est en cela que « la notion de transmission rend compte relativement mal du travail, de l'activité d'appropriation et de construction effectuées par l'apprenti ou l'héritier. » (Lahire, 1996).

32 Sur ce point, cf. le chapitre 2 « Engagement résistant, socialisation politique et expérience militante » de notre ouvrage cité (Federini, 2006, pp. 65-121).

33 La question de savoir comment cette expérience première, en tant que produit incorporé d'une socialisation politique passée, devient ou non significative en prenant corps dans des pratiques et dans des contextes historiquement situés est une autre question, que nous n'aborderons pas ici.

34 Il ne s'agit pas de dire ici que rien n'existe, mais simplement de constater que les recherches dont nous avons eu connaissance n'identifient pas les différents modes de production des dispositions politiques, notamment à travers la diversité des pratiques mises en œuvres par les acteurs au sein d'un groupe mobilisé par exemple. C'est ce que nous avons essayé

d'appréhender lorsque nous nous sommes intéressée aux différentes modalités d'engagement politique utilisées par les écrivains résistants (Federini, 2006).

35 Chez Pierre Bourdieu, «la question des rapports entre corporatisme de l'universel et politique favorise une vision élitiste du rôle des intellectuels : ceux-ci, un peu à l'image du parti d'avant-garde jadis proposé par les courants léninistes, auraient le monopole d'intervenir politiquement armés de la vérité (ou de la pureté éthique) » (Sintomer, 2006, p. 217).

Pour citer cet article

Référence électronique

Fabienne Federini, « Prolégomènes à une théorie des modes de formation des dispositions politiques », *SociologieS* [En ligne], Théories et recherches, mis en ligne le 15 novembre 2007. URL : <http://sociologies.revues.org/index1113.html>

À propos de l'auteur

Fabienne Federini

Docteure en sociologie, Groupe de recherche sur la socialisation (GRS), Université Lumière Lyon 2 – ENS Lettres et sciences humaines, Lyon - ffederini@noos.fr

Résumé / Abstract / Resumen

À partir de la critique des analyses menées par Pierre Bourdieu sur le politique, il s'agit de comprendre la diversité des dispositions politiques des acteurs en focalisant plus particulièrement notre attention sur les conditions sociales de leur formation, tout en laissant de côté la variété des contextes de leur actualisation, de leur mise en œuvre ou de leur mise en veille. Acquérir une culture politique précocement au sein de sa famille, ce n'est pas la même chose que l'acquérir plus tardivement à la suite d'un déclassement social, d'une rupture professionnelle ou lors d'une guerre par exemple. On considère ainsi que les différents temps de la socialisation politique sur des acteurs ayant une formation scolaire équivalente ont des effets sur la formation de leurs dispositions politiques, dont le registre de politisation et les pratiques qu'elles engendrent sont autant d'indices.

Mots clés : conditions sociales de formation, politique, disposition, pratiques sociales, Bourdieu

From the review of analysis by Pierre Bourdieu on politics, diversity of political aptitudes of the actors has to be understood by particularly focusing attention on the social conditions in which these aptitudes are produced. Acquiring early political knowledge within family is different from acquiring it later following loss of social position, professional disruption or during war. We thus believe that different moments of political socialization have different effects on the means of production of political aptitudes of actors ; the plurality of their politization degrees and the variety of political practices are the sign of it.

A partir de la crítica de los análisis efectuados por Pierre Bourdieu sobre la política se intenta aprehender la diversidad de las disposiciones hacia lo político, focalizándose en particular en las condiciones sociales de la formación de esas disposiciones, dejando al lado la variedad de contextos que ayudan a actualizarlas, la aplicación de esas disposiciones o al contrario, su olvido. Adquirir precozmente en el seno de la familia una cultura política no es lo mismo que adquirirla mas tarde al descender de categoría social, de una ruptura profesional o por

una guerra. Puede considerarse que los diferentes momentos de la socialización política en las personas que poseen una formación escolar equivalente pueden tener consecuencias sobre la formación de sus disposiciones políticas de las cuales el modo de politización y la práctica consecuente son sus índices.